

pos, comme on l'en accuse, de l'augmenter lui-même au dépens du gouvernement, si bien qu'au bout de 14 ans la caisse épiscopale avait bénéficié la modeste somme de 1,850,000 fr. en sus du traitement qui était attribué aux fonctions de l'Évêque. Cette accusation, répétée par la presse anglaise, n'a pas été démentie par le prélat Protestant.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE. D'après des nouvelles récemment reçues du Cap, la guerre tire à sa fin. Les journaux qui contiennent ces nouvelles ajoutent que Sandilli Vacomé ainsi que les chefs de son parti se sont soumis à tout ce que leur a imposé son Excellence le général Cathcart.

A Singapour, les tigres sont si nombreux qu'il y a chaque année, environ 360 personnes dévorées par ces féroces animaux.



LA SAINTE-ENFANCE.

En 1843, Mgr. Forbin-Janson, évêque de Nancy, dont le souvenir est encore si cher aux fidèles du Canada, fondait, à Paris, l'Œuvre admirable de la SAINTE-ENFANCE, pour le rachat des enfants infidèles en Chine et dans les autres pays idolâtres.

Chez la plupart des peuples payens de l'antiquité, on se jouait impunément de la vie des enfants. Aristote veut que l'on fasse mourir impitoyablement les enfants d'une faible constitution; le divin Platon partage les mêmes sentiments et il dit à ce sujet des choses si révoltantes que le front le plus déhonté en rougirait.

Le divin *Enfant* de l'étable de Bethléem vint protéger l'enfance et la réintégrer dans ses droits. Non seulement il rend à l'enfance ses droits méconnus, de plus, il nous montre par ses discours qu'il veut y ajouter de nouveaux privilèges. *Laissez venir à moi les petits enfants*, disait-il à ses apôtres; dans un autre endroit: *tout ce que vous ferez au moindre de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous le ferez.*

Mais hélas! il est encore des contrées pour qui la lumière n'a pas encore paru; il est encore des peuples assis à l'ombre des ténèbres, comme autrefois ceux de Rome et d'Athènes. Jetez les yeux sur ces vertes régions de l'Asie, sur cette Chine qui n'épargne pas plus le missionnaire que ses enfants, quel triste et hideux spectacle n'y verrez-vous pas? La tendre enfance, objet de votre tendresse et de vos soins, dégradée et avilie, traitée sur le même pied que ces êtres inutiles dont on s'efforce de purger la terre.

Là, le père barbare étouffe son enfant dans un bassin d'eau chaude ou le jette dans la

rivière sans que les cris de cette innocente créature puissent toucher son cœur; plus loin, la mère dénaturée jette dans la rue son fils qui lui sourit et qui tend vers elle ses petites mains. Et le gouvernement, loin de sévir contre ces crimes atroces, le tolère et semble les autoriser. Chaque matin des tombereaux passent par les rues de Pékin, et les conducteurs y entassent pêle-mêle les enfants exposés durant la nuit, qu'ils soient morts ou vivants, et vont les jeter dans une fosse que l'on ne couvre point dans l'espérance que les Mahométans en prendront quelques-uns.

Avant que les tombereaux passent, les chiens et les cochons, qui abondent dans les villes chinoises, mangent ces infortunés *tout vivants!* On assure que durant l'espace de trois ans, la seule ville de Pékin a compté 9,712 enfants destinés à la voirie, en faisant abstraction de ceux que les chevaux et les mulets avaient écrasés, que les chiens avaient dévorés, que les flots avaient engloutis, que les Mahométans avaient enlevés!... Souvent il arrive aussi que certains gens élèvent quelques uns de ces enfants pour en faire des comédiens ou les livrer au désordre, deux des états les plus lucratifs du pays.

Que le cœur du missionnaire catholique doit être douloureusement affecté à la vue de ces infortunés qui périssent ainsi sans baptême! Quelquefois des pères et des mères lui offrent leurs enfants pour 6 francs, 3 fr. et même pour rien en disant que *s'il ne les accepte pas, on les fera mourir.* S'il ne fallait que donner 6 fr., mais où les mettre? comment les nourrir? cependant pourrait-il les rejeter!...

Racheter ces enfants, leur procurer la vie spirituelle et corporelle, ainsi que l'éducation chrétienne, en faire des instruments de salut pour leurs coupables parents, comme médecins, instituteurs, catéchistes et prêtres, voilà l'œuvre de la *Sainte-Enfance.*

Disons donc avec vérité que dans la grande famille Catholique, chaque membre est missionnaire. Le Prêtre, dégagé des embarras du monde, s'élance, sur des mers inconnues, à la recherche des âmes égarées; le père, ne pouvant quitter sa famille, s'associe à l'apostolat en donnant l'obole de la *Propagation de la Foi*, destinée à pourvoir aux dépenses du missionnaire; enfin le jeune enfant, heureux sous l'égide paternelle, consacre ce que ses parents lui donnent pour ses menus plaisirs au rachat de ses petits frères chinois dont il devient le père.

L'association de la *Sainte-Enfance* est placée sous l'invocation de *Jésus-Enfant.* La *Ste. Vierge* en est la patronne princi-

pal et les *Saints-Anges Gardiens, St. Joseph, St. F. Xavier, St. Vincent de Paul*, les patrons secondaires. Pour être associé, quatre conditions sont requises: 1° le baptême, dans l'Église Catholique; 2° l'inscription dans le registre de l'Œuvre; 3° l'aumône d'un sou par mois; 4° la prière journalière à faire par l'enfant, ou, s'il est trop jeune, par un autre associé, d'un *Ave Maria* et de l'invocation suivante: *Vierge Marie, priez pour nous et pour les petits Enfants infidèles.*

Les enfants sont admis depuis l'âge le plus tendre jusqu'à leur première communion.

Pour augmenter encore les tendres relations entre les enfants sauvés et leurs sauveurs, le pieux évêque de Nancy a eu la belle pensée de les placer sous la protection du même patron. Une fois par an les petits associés tirent au sort les noms qui doivent être envoyés en Chine pour les nouveaux baptisés. Heureux alors ceux que le hasard favorise!...

Les personnes qui ont plus de douze ans peuvent aussi faire partie de l'Œuvre sous le nom d'*agregés*, les jeunes enfants en étant les membres proprement dits. A 21 ans, si l'*agregé* refuse de s'associer à la *Propagation de la Foi*, il ne peut plus être membre de la *Sainte-Enfance.*

S. S. Pie IX et son illustre prédécesseur ont enrichi la Société de la *Ste. Enfance* de nombreuses indulgences que les enfants qui n'ont point encore fait leur première communion peuvent gagner, le Souverain Pontife les dispensant à cet effet.

Cette belle association est établie depuis quelque temps dans la paroisse de Notre-Dame de Québec. Il faut espérer que les parents s'empresseront d'inscrire leurs enfants dans une société qui sauve cent mille âmes par année!... Dans le vicariat de Su-Tchuen, mille francs procurent le baptême à 4,000 enfants infidèles. Ainsi un enfant sauvera au moins une âme par année!...

PREMIERS.

- Rhétorique.
- T. Chandonnet, *en thème.*
Seconde.
- P. Audet, *en thème.*
Troisième.
- L. Catellier, *en vers.*
Quatrième.
- J. B. Gagnon, *en thème.*
F. Lambert, *en vers.*
Cinquième.
- A. Pelletier, *en thème.*
" *en français.*
Sixième.
- A. Lepage, *en thème.*
J. Gobeil, *en version anglaise.*